**Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document**

►B

# DÉCISION D'EXÉCUTION DE LA COMMISSION

**du 25 janvier 2012**

**relative aux règles applicables en matière de contrôles vétérinaires sur les animaux vivants et les produits d'origine animale introduits dans certains départements français d'outre-mer à partir de pays tiers**

*[notifiée sous le numéro C(2012) 222]*

**(Le texte en langue française est le seul faisant foi.)**

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2012/44/UE)

(JO L 24 du 27.1.2012, p. 14)

abrogée par:

| | Journal officiel | | |
|---|---|---|---|
| | n° | page | date |
| Règlement délégué (UE) 2019/2126 de la Commission du 10 octobre 2019 | L 321 | 104 | 12.12.2019 |

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/dec_impl/2012/44/2014-05-16/fra